cœur côte fleurie
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

UNIVERSITÉ CAEN NORMANDIE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DEAUVILLE, LUNDI 22 AVRIL 2024

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR CÔTE FLEURIE ENGAGÉE POUR L'ORIENTATION ET L'AVENIR DES JEUNES

Le lundi 22 avril, Philippe Augier, Président de la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie, et Lamri Adoui, Président de l'Université de Caen Normandie, signaient la convention de partenariat liant désormais les deux entités pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes d'une part, et la mise à disposition de l'expertise universitaire au service du développement local d'autre part.

L'UNIVERSITÉ DE CAEN NORMANDIE

Dans le cadre de ses missions relevant du service public de l'enseignement supérieur, l'Université de Caen Normandie accueille chaque année plus de 33 000 étudiants et propose un large éventail de formations. Implantée sur 11 campus répartis sur 7 sites, l'Université veille à l'orientation et l'insertion professionnelle des étudiants ainsi qu'à la qualité et au dynamisme de la vie étudiante. Cette richesse de compétences et l'importante présence étudiante contribuent au rayonnement et au dynamisme du territoire, mais également à l'innovation et à la création d'activités.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR CÔTE FLEURIE

La Communauté de Communes est un établissement public de coopération intercommunale regroupant 12 communes membres. Elle bénéficie d'une localisation privilégiée et présente un fort potentiel en termes de développement touristique et économique. Conscients des enjeux territoriaux d'aujourd'hui et de demain, les élus communautaires mesurent la nécessité de mutualiser leurs moyens et leurs ressources pour construire un projet de territoire fondé sur le vivre ensemble et impulser une vision commune au-delà des frontières communales.

RENFORCER LES LIENS ENTRE LE MONDE ACADÉMIQUE ET LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Pour la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie, la signature de cette convention ouvre de nouvelles perspectives de développement et d'innovation. En s'associant à une institution académique telle que l'Université de Caen Normandie, la collectivité bénéficie d'un accès privilégié à l'expertise et aux ressources universitaires dans des domaines aussi variés que la recherche, la formation professionnelle ou encore l'innovation.

Sans que cette liste ne soit exhaustive, voici les apports de cette convention pour la Communauté de Communes :

- Des experts universitaires pourront être mis à disposition de la collectivité pour participer à la réflexion des projets.
- Les agents pourront intervenir ponctuellement dans les enseignements dispensé au sein de l'Université pour les niveaux licence, Bachelor Universitaire de Technologie, Licence Professionnelle, Masters et Ecoles Doctorales.
- L'université pourra accompagner la montée en compétences des agents dans le cadre de dispositif de formation court (Diplôme Universitaire), par validation des acquis de l'expériences (VAE) ou par validation des acquis professionnels (VAP).
- Intégration de la collectivité dans le Club Phénix, réseau des partenaires de l'Université permettant notamment de prendre part à leurs actualités et innovations.
- Les offres de stage, d'alternance et d'emploi de la collectivité seront mises en avant sur la plateforme numérique Career center de l'Université pour une meilleure visibilité.
- Faire la promotion des différents emplois de la collectivité à l'occasion de forums des métiers.

Chaque commune de la Communauté de Communes pourra prendre part, si elle le souhaite, à cette convention et ainsi de bénéficier des mêmes avantages.

Cette collaboration permettra au territoire de Cœur Côte Fleurie de renforcer son attractivité et son dynamisme. De plus, elle souligne son engagement en faveur du développement durable en favorisant la mise en place d'actions communes visant à préserver l'environnement et à promouvoir des pratiques éco-responsables.

Communauté de Communes Coeur Côte Fleurie
12 rue Robert Fossorier
14800 Deauville
02 31 88 54 49
info@coeurcotefleurie.org

coeurcotefleurie.org

Contact presse
Service Communication
Tél. 02 31 88 54 49
info@coeurcotefleurie.org